



Le recyclage du verre > À chacun son rôle !

Le citoyen dépose ses emballages en verre soit dans un conteneur, soit dans un bac dédié en cas de collecte en porte-à-porte.

La collectivité locale, via l'entreprise de collecte, prélève régulièrement le verre dans les conteneurs et l'achemine à l'usine de traitement.

L'embouteilleur

conditionne ses produits dans des emballages en verre recyclé, prêts à rejoindre les linéaires pour les consommateurs.

Recyclée,
une bouteille redevient
une bouteille.

Le verrier utilise le calcin, devenu sa principale matière première. Il est fondu, puis soufflé pour donner de nouveaux emballages en verre.

Le centre de traitement débarrasse le verre de ses impuretés (vitrocéramique, infusible...). Devenu calcin, il est prêt à redevenir du verre.

Le verre naît du verre

recyclons-le !

 **Verre
Avenir**
Le verre naît du verre





Recycler le verre > Un enjeu pour tous !

Le Verre est recyclable à 100 % et à l'infini.

Le recyclage du verre permet :

- de préserver les ressources naturelles non renouvelables,
- d'économiser de l'énergie,
- de limiter les rejets de CO₂,
- d'éviter la mise en décharge ou l'incinération des déchets.



Le verre est recyclé dans un système en boucle fermée, conservant toutes ses qualités intrinsèques.

**Le Verre est naturellement protecteur.
Il est sain et inerte.**

Le verre naît du verre **recyclons-le !**

